

« Allo bébé bobo ? »

Usages du téléphone mobile dans l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants

Uses of the mobile phone in parental supervision of children's urban practices

Clément Rivière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/reset/383>

DOI : 10.4000/reset.383

ISSN : 2264-6221

Éditeur

Association Recherches en sciences sociales sur Internet

Référence électronique

Clément Rivière, « « Allo bébé bobo ? » », *RESET* [En ligne], 3 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/reset/383> ; DOI : 10.4000/reset.383

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Association Recherches en sciences sociales sur Internet

« Allo bébé bobo ? »

Usages du téléphone mobile dans l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants

Uses of the mobile phone in parental supervision of children's urban practices

Clément Rivière

L'auteur remercie les organisateurs de la journée d'études « Familles, TIC, épreuves » qui s'est tenue à l'Université de Lille 3 le 20 novembre 2012, au cours de laquelle a été présentée une première version de ce texte. Il tient également à remercier Margot Delon, Aurélia Mardon et les évaluateurs anonymes de RESET pour leur précieux regard critique.

Introduction

- 1 L'équipement des plus jeunes en appareils de téléphonie mobile a connu une hausse prononcée au cours de la dernière décennie en Europe occidentale (Credoc, 2011 ; Istat, 2011). La littérature scientifique s'est largement intéressée aux transformations de l'expérience enfantine et adolescente induites par cette diffusion graduelle. Ainsi qu'il fût montré pour leurs aînés, notamment au sujet de la vie conjugale (Martin & Singly, 2002) et estudiantine (Castelain-Meunier, 2002), le téléphone mobile constitue simultanément pour les enfants un instrument d'émancipation de la sphère familiale et de renforcement de la surveillance potentiellement exercée par celle-ci (C. Martin, 2007 ; Lelong & Metton, 2007). Un premier ensemble de travaux met de fait en avant le rôle qu'il joue dans le processus d'autonomisation, notamment à travers le prolongement au domicile des relations avec les amis, déjà partiellement permis par le téléphone familial (Martin & Singly, 2000). Le potentiel de discrétion et d'individualisation du mobile est néanmoins bien supérieur, dans la mesure où il permet la mise en œuvre de réseaux de communication sur lesquels les parents (Ling, 2002) ou les membres de la fratrie (Clair, 2008) peuvent plus difficilement exercer un contrôle. La possession d'un téléphone portable favoriserait par ailleurs la mobilité autonome, notamment en ouvrant la possibilité de négocier les consignes parentales à distance et au dernier moment (Pain et

al., 2005). Mais le téléphone mobile peut aussi constituer un instrument de contrôle : la littérature a souligné le rôle que peut jouer cet instrument dans la surveillance des proches (Green, 2002), surveillance opérée par les pairs mais aussi par les parents dans le cas des utilisateurs les plus jeunes. Ces derniers n'hésitent d'ailleurs pas à mettre en œuvre des tactiques de contournement de ce contrôle parental (Pain *et al.*, 2005).

- 2 Cette tension entre émancipation et contrôle s'inscrit au cœur de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants, définies comme leurs *déplacements et activités au sein des espaces publics urbains*. Amorcé il y a plusieurs siècles (Ariès, 1973), le déclin de la présence des enfants dans ces arènes de sociabilité mais aussi de mise en danger de soi et d'autrui s'est poursuivi au cours des dernières décennies dans l'ensemble des pays européens (Vercesi, 2008). L'autonomisation progressive des pratiques urbaines des enfants marque dans ce contexte une phase de transition importante, aussi bien pour ceux-ci que pour leurs parents.
- 3 L'étude de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants¹ permet dès lors de mieux saisir la façon dont les parents prennent en compte la mobilité des enfants lorsqu'ils décident de les équiper (ou non) d'un téléphone mobile. Contribution à la sociologie des usages sociaux du mobile, cet article interroge le lien entre le processus d'autonomisation des pratiques urbaines des enfants et leur accès à cet instrument de communication. Il s'intéresse notamment à sa variation en fonction des caractéristiques sociales des familles, dans la lignée de précédentes recherches sur la différenciation sociale des pratiques éducatives (Lareau, 2003 ; Le Pape, 2009).
- 4 À partir d'une enquête par entretiens menée à Paris et à Milan auprès de parents d'enfants âgés de 8 à 14 ans, nous mettrons d'abord en lumière le pouvoir prescripteur des groupes de pairs enfantins dans le processus d'acquisition d'un téléphone mobile. Nous verrons que l'attrait des parents pour le téléphone mobile s'articule autour des opportunités de coordination de la mobilité et de réassurance qu'il procure, puis nous nous intéresserons aux parents réticents ou opposés au recours à cet instrument et aux arguments qu'ils mobilisent. Nous interpréterons enfin le recours différencié au téléphone mobile dans l'encadrement parental selon les propriétés sociales des parents puis selon les types de « configurations familiales » (Lahire, 1995).

L'enquête de terrain à Paris et à Milan

- 5 Cet article s'appuie sur une recherche menée dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie (Rivière, 2014). Choisir deux terrains d'enquête situés dans deux sociétés urbaines appartenant à des contextes nationaux distincts (Paris et Milan) visait à produire des éléments de connaissance sur la façon dont le contexte de résidence structure les pratiques, et notamment à interroger le rôle joué par les systèmes éducatifs et d'État-providence et par les modes d'organisation de la vie familiale.
- 6 Entre le printemps 2009 et le printemps 2012, 78 entretiens (durée moyenne : 73 minutes) ont été conduits auprès de 88 parents (51 mères, 17 pères et 10 couples) d'au moins un enfant âgé de 8 à 14 ans (123 enfants concernés, dont 54 filles - 171 enfants si l'on tient compte de leurs frères et sœurs plus jeunes ou plus âgés). Divisé en trois grandes parties (1/Trajectoire résidentielle et vie de quartier, 2/Pratiques urbaines des enfants, 3/Pratiques urbaines des parents), le guide d'entretien comportait une question spécifiquement consacrée à l'équipement de l'enfant (ou des enfants) en téléphonie

mobile². Les entretiens ont été réalisés en français à Paris et en italien à Milan, puis intégralement retranscrits dans ces mêmes langues : les extraits d'entretiens réalisés à Milan ont été traduits en français dans un second temps.

- 7 43 entretiens ont été réalisés dans l'aire urbaine contenue dans le triangle formé par les *vie Monza* et *Palmanova* au nord-est de Milan (76 427 habitants selon le recensement de 2008) et 35 dans la partie du 19^e arrondissement de Paris située au sud du canal de l'Ourcq (125 393 habitants d'après le recensement de la population de 2008). Anciens villages absorbés par la ville-centre dans le cadre de son expansion, ces espaces péri-centraux présentent de nombreuses similarités du point de vue de leur morphologie et de leurs trajectoires de développement. Ils se caractérisent par l'hétérogénéité sociale et culturelle de la composition de leur population, qui résulte de l'installation de diverses vagues de résidents au cours des deux derniers siècles. Sur le terrain parisien, aucun des huit grands groupes professionnels distingués par l'INSEE ne représentait ainsi plus d'un cinquième de la population âgée de 15 ans et plus selon le recensement de la population de 2008³. D'après la même source, les étrangers représentaient alors 15,7 % des habitants (15,2 % en 1999). À Milan, après avoir longtemps constitué un terrain d'installation de migrants de l'intérieur (principalement de Vénétie et du *Mezzogiorno*), le triangle Monza-Padova a été l'un des premiers espaces de la ville à voir s'installer des migrants étrangers en nombre. Le taux de résidents étrangers fut ainsi multiplié par cinq entre 1991 et 2001, passant de 2,2 % à 10,4 %. Fin 2008, les étrangers comptaient pour près d'un quart des résidents (23,7 %), leur proportion ayant décuplé en moins de vingt ans. En lien avec la désindustrialisation, la composition sociale de la population a dans le même temps évolué, nombre d'ouvriers étant remplacés par des employés et des chefs de petites entreprises, contribuant à la rapprocher de celle de l'ensemble de Milan (Arrigoni, 2010).
- 8 Le recours à l'entretien semi-directif comme méthode d'investigation principale⁴ a permis de mettre en œuvre une approche compréhensive (dans la mesure où l'on s'est avant tout intéressé au point de vue des acteurs, et en l'occurrence à la façon dont ils investissent les pratiques d'encadrement), qui s'efforce dans le même temps d'interroger des pratiques qui ne sont pas toujours intentionnelles ou conscientes (Lahire, 2007). Dans un contexte de « domestication » (Holloway & Valentine, 2000) de l'enfance, il est de fait probable que l'activité d'encadrement des pratiques urbaines de leurs enfants demeure en partie impensée, ou tout du moins peu questionnée, par un certain nombre de parents. Le biais de légitimité que la situation d'enquête peut impliquer constitue la principale limite du recours à l'entretien : celle-ci met dans une certaine mesure en jeu leur légitimité d'éducateurs, ce qui entraîne le risque d'un effacement ou d'une sous-évaluation des pratiques qu'ils perçoivent comme les moins légitimes, et à l'inverse celui d'une mise en avant de pratiques perçues comme plus légitimes (Lahire, 1995 ; Gilbert, 2012). Inhérente à l'entretien, cette limite ne remet toutefois pas en cause son intérêt, à condition de se livrer à une interprétation contrôlée des propos recueillis.
- 9 Le corpus est composé d'un peu moins d'un tiers de cadres et de professions intellectuelles supérieures, d'un peu plus d'un quart de professions intermédiaires, d'un cinquième d'employés et d'un peu moins de 10 % d'ouvriers, d'une part, d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, de l'autre⁵. Près de deux fois plus de parents cadres et professions intellectuelles supérieures ont été interrogés à Paris qu'à Milan, et de façon symétrique près de deux fois plus d'indépendants et d'employés l'ont été à Milan qu'à Paris, reflet de la structure sociale contrastée des deux métropoles (Cousin & Préteceille,

2008). Notons enfin que plus d'un parent interviewé sur cinq est étranger ou d'origine étrangère.

Le rôle prescripteur des pairs enfantins

- 10 De nombreuses recherches ont montré la place croissante et désormais centrale tenue par les outils de communication dans le quotidien des adolescents. Le téléphone portable correspond ainsi à un instrument d'organisation de la co-présence (Pétry, 2011) et de la sociabilité au sein des groupes de pairs (Ling, 2002 ; Chaulet, 2009 ; Metton, 2010). Alors que les plus jeunes sont de loin les principaux utilisateurs de l'envoi de messages textuels (Credoc, 2011), la centralité nouvelle du téléphone mobile dans les sociabilités juvéniles semble davantage marquée dans le cas des filles, en France (Martin, 2007) comme en Italie (Istat, 2011). Celui-ci ne sert d'ailleurs pas qu'à passer des appels ou à envoyer des messages : les parents rencontrés signalent de manière récurrente que leurs enfants s'en servent aussi pour prendre des photos, échanger des chansons, écouter seul(e) ou en groupe de la musique.
- 11 Les propos des parents font ressortir le rôle joué par le portable dans l'évaluation du statut social et des hiérarchies parmi les pairs (voir également Ling, 2002 ; Chaulet, 2009). La valeur économique du terminal ne doit notamment pas escamoter sa valeur « performative » (Green, 2002), la composition du répertoire et la réception d'appels ou de messages constituant autant d'indicateurs de la « popularité » de son possesseur. Par sa contribution à l'élaboration et à la consolidation du statut social, la possession d'un téléphone mobile semble ainsi constituer un vecteur d'intégration, participant à la construction de la réputation et du prestige dans les réseaux au sein desquels les enfants s'inscrivent.

Elle, elle rêve d'avoir un téléphone, hein ! (...) La plupart des petites adolescentes rêvent d'avoir leur téléphone. C'est vraiment un moyen d'être important, de montrer qu'on a beaucoup d'amis. (Femme au foyer, Mari chef d'entreprise, Paris, 2 filles de 12 et 3 ans, 2 fils de 11 et 8 ans)

La plus grande a commencé à nous demander un téléphone bien avant d'en avoir réellement besoin, comme status symbol (sic). Tous ses copains en avaient et donc elle en voulait aussi un. (...) Nos filles nous racontaient : « Quand on a cours de gym, on s'assoit autour du banc en attendant que tout le monde se soit changé, et ils s'envoient tous des messages avec leur portable ». Et la grande disait en grondant : « Moi aussi quand j'en aurai un je pourrai le faire ! » (Institutrice, Milan, 2 filles de 16 et 14 ans, 1 fils de 10 ans)

- 12 « Puissant configurateur de pratiques collectives » (Jarrigeon & Menrath, 2010), le téléphone mobile jouerait par ailleurs un rôle important dans l'« entrée en relation amoureuse » (Metton, 2010), en partie du fait de l'effet désinhibiteur de l'écrit, favorable à l'expression des sentiments (Rivière, 2002). Quoi qu'il en soit, la possession de cet objet semble exercer des effets substantiels sur l'inclusion au sein des groupes de pairs, ce qui est difficilement négligeable par les parents dans le cadre de leur réflexion autour de l'équipement de l'enfant.

Et puis c'est con à dire, c'est totalement con à dire mais c'est un peu vrai, dans notre société totalement matérialiste, des fois tu crées un décalage entre les mômes. Si par exemple, sur tout le groupe des amies de Juliette, il y en a 14 sur 15 qui ont des portables... (Technicien son et lumières, Paris, 1 fille de 10 ans)

Le pauvre, ça doit être le seul qui n'en a pas... [de téléphone mobile] Il va être inadapté ! [il rit] (Technicien industriel, Milan, 1 fils de 8 ans)

- 13 Si dans les propos de l'interviewé, l'ironie l'emporte au sujet de l'éventuelle future « inadaptation » sociale de son fils, qu'il assume en riant (NdT : « *Sarà un disadattato!* »), on fait sur les deux terrains le constat de l'existence d'un processus d'isomorphisme, une contrainte s'exerçant sur chaque unité de la population en vue de la faire ressembler aux autres unités qui partagent le même environnement (Di Maggio & Powell, 1983). Observé par Dominique Pasquier au lycée (Pasquier, 2005) ou dès le collège par Aurélia Mardon au sujet des pratiques vestimentaires (Mardon, 2010), le pouvoir prescripteur des pairs structure ainsi fortement le désir des enfants et des adolescents d'accéder à la possession d'un téléphone mobile personnel, de manière particulièrement prononcée à partir de l'entrée dans l'enseignement secondaire.

Le portable c'était la pression, on a résisté jusqu'en 5^e, ça a été très dur, on était soi-disant les seuls à ne pas [en avoir acheté un]... Mais en même temps, il voulait absolument un portable parce que tout le monde en avait, donc ça c'était la pression sociale. (...) Ca a été très net que dès le début de la 6^e tous les autres avaient un portable, nous, on a tenu un an et demi, mais encore avec l'impression d'être... Bon, c'est pas vrai, parce qu'on connaît d'autres amis qui n'ont pas cédé non plus, mais je pense que ça devient de plus en plus difficile. (Mère, Maître de conférences à l'université, Paris, 2 fils de 13 ans et 1 an, 1 fille de 9 ans)

- 14 L'influence contraignante de la socialisation par les pairs (Darmon, 2006) doit ainsi être prise en compte dans l'analyse de l'accession des enfants à un téléphone mobile personnel, ce qui permet de mieux comprendre pourquoi les motivations qui lui sont associées diffèrent sensiblement selon que l'on considère leur point de vue ou celui de leurs parents (Pain *et al.*, 2005).

Un instrument de coordination et de réassurance

- 15 La mise en avant de la dimension sécurisante du téléphone mobile par les enfants vise bien souvent à convaincre leurs parents de son utilité (Pain *et al.*, 2005 ; Gaglio, 2008) : avec une coordination plus souple des mobilités, la réassurance constitue en effet l'un des deux principaux attraits que cet outil exerce aux yeux des parents au moment de la prise d'autonomie de leurs enfants dans la ville. L'association entre mobilité autonome et téléphone portable est opérée par nombre d'entre eux sur les deux terrains : leur bienveillance à l'égard de la demande enfantine d'équipement tend à s'accroître à mesure que les déplacements autonomes des enfants deviennent plus fréquents et plus lointains.

La première chose que j'ai faite quand elle a commencé à se déplacer toute seule, c'est de lui donner un téléphone. Si tu as un problème, où que tu sois, appelle. (Employée dans une compagnie d'assurance, Milan, 2 filles de 17 et 9 ans)

- 16 L'accès à l'enseignement secondaire représente un seuil dans l'équipement en téléphonie mobile : le passage en classe de 6^e à Paris et en *prima media* à Milan correspond dans la plupart des cas à la fin de l'accompagnement parental jusqu'aux grilles de l'école (la pression des pairs enfantins jouant là encore un rôle non négligeable). Les horaires moins réguliers du collège font ressortir l'un des aspects qui intéresse le plus les parents dans le recours au téléphone mobile, outil favorisant le travail de coordination des activités au sein de la famille (Ling, 2002). En ouvrant des fenêtres de négociation et d'information, le contact téléphonique rend possible un certain assouplissement des cadres temporels, facilitant la conciliation entre vie familiale et professionnelle, en particulier pour les mères (C. Martin, 2007). Le téléphone mobile favorise également une meilleure coordination de la mobilité en cas de problème en cours de trajet (panne ou grève des

transports en commun, manifestation, etc.), permettant à l'enfant de joindre ses parents pour envisager une alternative. Il doit dès lors être considéré comme faisant partie des « techniques ordinaires de gestion du quotidien » décrites par Bernard Lahire (1995), ces solutions contribuant dans une certaine mesure à alléger la charge mentale associée aux responsabilités du « travail parental » (Déchaux, 2009).

Sinon, dans certaines occasions où nous n'étions pas sûrs de notre horaire de retour, on lui a dit de prendre le téléphone : « Comme ça on t'appelle et on peut te dire si on est déjà revenus ou non, si je viens te chercher au basket ou si tu dois demander à un autre papa ». Oui, parfois, comme service pour s'organiser à partir d'une information nouvelle, oui. (Employé dans le secteur privé, Milan, 2 fils de 12 et 10 ans)

Disons que s'ils ont leur portable je me sens plus tranquille, parce que s'il se passe quelque chose d'imprévu, tu peux le leur communiquer. Je ne sais pas, s'ils reviennent à midi et quart, et que je n'arrive pas à être à la maison pour cette heure, je peux les appeler et leur dire : « Je ne suis pas encore là, attends-moi un peu, je suis en train d'arriver, attends juste un peu. » (Femme au foyer, Mari propriétaire d'une boutique de vêtements, Milan, 1 fils de 14 ans, 1 fille de 11 ans)

- 17 À l'utilité du téléphone portable considéré en tant qu'instrument de coordination des mobilités et des activités se superpose sa fonction de réassurance (C. Martin, 2007). Les parents utilisent de manière récurrente les images du « fil » et du « signal d'alarme » pour justifier l'acquisition de cet instrument sécurisant « au cas où ». Ils demandent souvent à leurs enfants de garder leurs téléphones toujours allumés, au moins en dehors des horaires scolaires, afin de demeurer joignables à tout moment⁶. Dans certains cas, on observe la mise en œuvre de dispositifs de sécurisation de la mobilité, les parents exigeant de l'enfant qu'il signale par un appel dans le vide le moment où il quitte un lieu pour repartir vers chez lui, en particulier le soir.

Au début je l'appelais tous les jours pour savoir si... [elle rit] Les premières fois parce qu'elle allait seule, je l'appelais vers huit heures moins cinq, au moment où elle doit arriver à l'école, pour voir si elle était arrivée, et aussi à la sortie, je l'appelais... Au moment où elle doit revenir, parce que quand elle est dans l'école elle le coupe. Ils éteignent les portables, alors... J'essaie de trouver le bon moment, je calcule. (...) Je me dis qu'elle est sur le point d'arriver, peut-être déjà dans la cour, alors avant qu'elle n'arrive je l'appelle. Et puis elle peut m'appeler si elle a besoin, moi aussi je l'appelle si j'ai besoin de quelque chose. Ou si elle est un peu en retard, pour me tranquilliser (sic). (Femme au foyer d'origine marocaine, Mari chauffeur-livreur, Milan, 2 filles de 12 et 5 ans, 1 fils de 9 ans)

- 18 Mais le téléphone mobile peut aussi jouer un « rôle émancipateur » (Pain *et al.*, 2005), comme lorsqu'il contribue à réduire les appréhensions des enfants : selon les parents rencontrés, il peut notamment être utilisé afin de décourager les agresseurs potentiels en leur donnant l'impression que l'enfant n'est pas seul. Le fait qu'il n'en ait été explicitement question qu'à propos de jeunes filles dans le cadre de notre enquête est particulièrement révélateur, préfiguration de l'arsenal des précautions féminines relatives à la fréquentation solitaire des espaces publics (Gardner, 1990 ; Lieber, 2008).

Quand nous sommes arrivés ici, la rue était très silencieuse. On a vraiment choisi le quartier pour ça, parce qu'avec les enfants il était important d'avoir de la tranquillité. Mais maintenant c'est le Bronx ici, toutes les deux quand elles rentrent à la maison seules on est au téléphone avec elles, pour te dire.

Enquêteur : Toujours ?

Oui, souvent. Souvent. Si elles croisent quelqu'un qui ne leur plaît pas... (Femme au foyer, Mari magasinier, Milan, 3 filles de 13, 11 et 1 an, 1 fils de 7 ans)

- 19 De manière congruente avec la littérature disponible, les parents qui en ont fait le choix ou qui l'envisagent considèrent la coordination de la mobilité et cette fonction de réassurance (des parents mais aussi des enfants) comme les principaux atouts du recours au téléphone mobile. Cependant, tous ne partagent pas ce point de vue.

L'envers du portable : freinage parental et motifs de réticence

- 20 Les opérateurs téléphoniques anticipent dans le cadre d'offres ciblées certaines craintes parentales, telles que des dépenses inconsidérées (par l'intermédiaire de forfaits bloqués) ou une utilisation inappropriée d'Internet avec les *smartphones* (par le biais du blocage de certains contenus). En dépit de ces efforts, tous les parents rencontrés sont loin d'être convaincus de l'intérêt du téléphone portable pour leurs enfants. On distingue ainsi des logiques de freinage : les termes employés par les parents pour les décrire révèlent la conflictualité de la situation dans laquelle cette posture peut les placer. Il s'agit alors de « se bagarrer », de « faire de la résistance », ou encore de « tenir bon ». Parmi les parents les plus clairement opposés au recours au mobile, rares sont les « dinosaures » (ainsi que se définit une mère parisienne) qui ne sont pas eux-mêmes équipés. C'est d'ailleurs parfois au nom du « cauchemar » que représenterait le téléphone mobile dans leur vie quotidienne que certains parents justifient leur effort pour retarder l'équipement des enfants.

Enquêteur : Donc ils n'ont pas encore de portable ?

Non [elle rit]. Et je ne crois pas qu'ils en auront un (rires), ou ils devront se l'acheter ! Non, je plaisante, mais je suis contre le fait que les enfants aient un portable. C'est déjà un cauchemar pour moi, je ne vais pas leur donner un téléphone portable, quelle idée... Il n'en est pas question. (Mère, Fonctionnaire municipale, Milan, 1 fils de 9 ans, 1 fille de 7 ans)

- 21 Une modalité récurrente du freinage consiste à questionner directement auprès de l'enfant l'utilité de son équipement. Cette interrogation directe de l'utilité du téléphone mobile pour ses déplacements semble efficacement contrer la pression des pairs précédemment décrite.

Parce que ça faisait déjà trois ans qu'elles étaient deux à ne pas avoir de téléphone dans sa classe, qu'elle nous le demandait régulièrement pour son anniversaire, qu'on lui demandait les arguments pour qu'on lui en offre un, et finalement elle savait qu'il n'y avait pas spécifiquement d'arguments pour en avoir un. Il n'y avait rien d'indispensable. (Conteuse, Paris, 3 filles de 15, 13 et 10 ans)

- 22 Des arguments que l'on pourrait qualifier de « généralistes » sont bien entendu mobilisés par les parents opposés au téléphone mobile, tels les menaces pour la santé des enfants ou les conséquences sur leurs compétences en orthographe ou en syntaxe. Mais ceux-ci utilisent également des arguments plus spécifiquement « urbains », c'est-à-dire plus directement liés à leur fréquentation des espaces publics et à l'autonomisation des déplacements : faussement rassurante pour les parents (1.), la possession d'un téléphone mobile accroîtrait au contraire les risques d'accident et/ou d'agression des enfants (2.), tout en représentant une menace pour leur prise d'autonomie dans la ville (3.). Ce alors

même que des ressources alternatives sont disponibles pour communiquer en milieu urbain (4.).

Un outil faussement rassurant

- 23 Une partie des enquêtés a fréquemment exprimé des doutes au sujet du caractère rassurant du téléphone mobile. Certains soulignent ainsi le caractère illusoire du fait de penser pouvoir joindre son enfant à tout moment, tant pour des raisons techniques (téléphone déchargé ou absence de réseau) que du fait de la capacité des enfants à ruser afin d'affaiblir le contrôle (Pain *et al.*, 2005).

Ca me paraît plus créer des soucis que... Pour moi ça ne lui donnera pas de l'autonomie. Ca va, nous, nous rassurer, on va l'appeler quinze fois, et on sera inquiètes le jour où... Si elle ne répond pas. Alors qu'elle n'aura pas envie de répondre parce qu'elle sera avec sa copine et qu'elle se dira très, très vite, je vois très bien qu'elle va dire : « Oh, c'est ma mère, ça ne m'intéresse pas ». Donc ça va être une source d'angoisse plus qu'autre chose. (Mère, Journaliste free-lance, Paris, 1 fille de 9 ans, 1 fils de 3 ans)

- 24 Ce doute relatif au caractère rassurant du téléphone mobile permet par contraste d'observer celui du téléphone fixe, qui permet de savoir avec certitude où l'enfant se trouve.

Avec un portable il peut m'appeler de n'importe où sans que je sache vraiment où il est. Alors que quand il m'appelle de chez Jules, il m'appelle avec le fixe de chez Jules. (...) C'est plus fiable je trouve quelque part. Alors que... Alors c'est vrai, les enfants sont... Pas tous roublards, mais je veux dire, avec le portable... La deuxième, qui est plutôt à filer à droite à gauche, elle m'appelle, je lui dis : « Ben t'es où ? », « Euh, je vais... ». Elle peut me dire ce qu'elle veut. C'est faussement rassurant je me dis, on sait que l'enfant est au téléphone mais c'est tout. (Mère, Médecin salarié, Paris, 2 filles de 19 et 16 ans, 1 fils de 11 ans)

Un outil qui accroît les risques d'accident ou d'agression

- 25 Le téléphone mobile peut aussi être perçu comme anxiogène. Si de précédents travaux ont observé l'apparition de nouveaux risques liés à l'équipement des enfants en téléphonie mobile, le contrôle des fréquentations étant notamment rendu plus difficile (Pain *et al.*, 2005), l'enquête de terrain à Paris et à Milan fait ressortir deux types de risques urbains mis en avant par les parents réticents. Dans le même registre que la demande formulée début 2011 par un sénateur de l'État de New York d'interdire l'usage du téléphone mobile dans la rue suite à divers accidents⁷, une première crainte se cristallise autour du risque routier, et de l'inattention liée à l'utilisation du mobile :

Rien que sur la route, ils ne regardent pas, rien, ils regardent leur portable... Ca devient dangereux, je vous assure, ça devient dangereux. (Représentant de commerce en retraite, Paris, 2 filles de 9 et 8 ans)

- 26 La possession d'un mobile augmente par ailleurs aux yeux de nombreux parents les risques de se faire agresser. Plusieurs des parents rencontrés ou leur conjoint, mais aussi des amis de leurs enfants, des enfants d'amis, ou encore les enfants des enquêtés eux-mêmes, ont ainsi été victimes d'agressions ou de tentatives d'agression pour vol de téléphone mobile. À la lumière de ce risque, les parents réticents le considèrent comme une « prise » potentielle pour les agressions, dans les espaces publics mais aussi à l'école.

Et depuis deux ans, et plus particulièrement sur les six derniers mois, des gens qui travaillent ou qui vivent dans le quartier se sont fait agresser, oui.

Enquêteur : Y compris des enfants ?

Y compris des enfants. Vols de portables par exemple. C'est pour ça que les miens n'ont pas de portable.

Enquêteur : Parce que ça peut être un prétexte à...

[Il coupe] Oui. Aucune... Il faut, quand on vit dans ce genre de quartier un peu chaud, il faut être le plus lisse possible.

Enquêteur : Vous pensez que beaucoup d'habitants choisissent volontairement d'être sobres dans leur présentation pour avoir moins de problèmes ?

Je ne sais pas, enfin moi c'est notre approche par rapport aux enfants, hein. Donc un portable, sur un gamin, c'est tentant, un gamin ça se défend moins facilement qu'un adulte, donc ce n'est pas la peine de donner le bâton pour se faire battre. (Père, Cadre de banque, Paris, 2 fils de 14 et 12 ans, 1 fille de 10 ans)

- 27 Alors qu'une part importante des vols avec violence dans les transports en communs franciliens serait liée aux téléphones mobiles⁸, cette crainte est dans le contexte parisien validée par des messages institutionnels, tels les conseils pratiques qui figurent sur le site du Ministère de l'Intérieur⁹ ou de façon plus visible dans les couloirs du métro : « Votre téléphone est précieux, il peut faire des envieux. Nous vous conseillons d'être vigilant si vous l'utilisez en public » (Journal de terrain, Paris, 13 mai 2011).
- 28 Nombre des parents dont les enfants possèdent un téléphone mobile personnel soulèvent d'ailleurs eux-mêmes l'existence de ces deux risques. Ils peuvent alors formuler des consignes spécifiques quant à l'utilisation et surtout l'exhibition de l'appareil.

Une menace pour l'autonomisation des pratiques urbaines

- 29 Un certain nombre de parents insistent sur la menace que représente à leurs yeux le recours au mobile pour l'autonomie de leurs enfants. Cette menace, qui pourrait sembler paradoxale au regard des développements précédents, se décline là encore en deux registres. Tout d'abord, le recours à un tel instrument tend à être perçu comme contraire à l'effort quotidien de transmission et de développement de compétences, dont il freinerait l'acquisition puis la consolidation :

Enquêteur : Ah oui, tu anticipes avec lui ce type de situations ?

Oui. Si on n'est pas descendu, d'ailleurs ça leur est arrivé, souvent les bus ne s'arrêtent pas même quand on a appuyé sur le bouton, apparemment souvent ils ne s'arrêtent pas. Ils ne voient pas que ça a été appuyé, donc l'enfant il met un moment avant d'oser, ou il n'ose même pas appeler, en disant : « Stop, c'est mon arrêt », donc il faut qu'il sache, à pieds, refaire éventuellement, ou bien reprendre le bus dans l'autre sens, ou bien refaire les trajets qui ont été ratés. Et ça c'est vrai que si on n'y a pas pensé à l'avance, et que l'enfant n'a pas le sens de l'orientation, ça peut être un problème. Alors ça, c'est vrai que ce problème-là, on pense l'éviter s'il a un téléphone portable. Il appelle, il dit : « Maman qu'est-ce que je fais ? ». Mais moi je pense qu'il vaut mieux que ça ait été... Qu'il sache se débrouiller, plutôt que de téléphoner, demander à l'aide, et puis on ne répond pas forcément, je trouve ça plus

intéressant qu'il sache gérer les situations plutôt que d'appeler à l'aide. (Femme au foyer, Mari chef d'entreprise, Paris, 2 filles de 12 et 3 ans, 2 fils de 11 et 8 ans)

- 30 Disposer d'un contact permanent par le biais du mobile fragiliserait par ailleurs, pour le parent, le processus de construction de la confiance en son enfant :

Il faut aussi que j'arrive à faire confiance à Marie, je ne suis pas derrière elle toute la... Voilà, elle part le matin à 8h30, elle rentre l'après-midi, je suis au boulot. Pour moi c'est le milieu de l'après-midi quand elle rentre à la maison. Alors si j'ai pas confiance, qu'est-ce qui va se passer, je vais l'appeler au téléphone toutes les 5 minutes, je vais flipper ? C'est pas possible. Il faut que j'apprenne à lui faire confiance, il faut que je lui transmette cette confiance. (Professeur des universités, Paris, 1 fille de 12 ans et 1 fils de 8 ans)

La disponibilité d'autres ressources de communication en milieu urbain

- 31 Un dernier argument mis en avant par les parents réticents est l'existence de nombreuses autres ressources permettant de communiquer en milieu urbain. Alors que les parents favorables au téléphone mobile pointent la difficulté de trouver des cabines téléphoniques à Paris et à Milan, les plus réticents insistent sur la possibilité de téléphoner depuis un commerce ou depuis l'école.

S'ils ont besoin de quelque chose, je leur ai dit d'entrer dans une boutique et de demander, s'ils se perdent, s'il se passe quoi que ce soit, ils ont mon numéro de téléphone, ils s'arrêtent, ils entrent dans une boutique et ils demandent à passer un coup de téléphone. (Mère, Cadre de banque, Milan, 2 fils de 12 et 8 ans)

Recours au téléphone mobile, styles éducatifs et configurations familiales

- 32 Comment expliquer le contraste entre les vives réticences de certains parents quant au recours au portable dans l'encadrement des mobilités et l'attrait qu'il exerce sur d'autres ? Après avoir montré le rôle joué par la différenciation sociale des logiques éducatives, nous verrons que l'organisation familiale joue également un rôle important, ce qui permet de mieux comprendre la moindre fréquence des discours hostiles à l'équipement des enfants en téléphonie mobile à Milan.

Des logiques éducatives socialement contrastées

- 33 Les pratiques de freinage et les réticences observées sur les deux terrains sont de manière générale largement le fait des parents les plus diplômés, qui valorisent le développement de l'enfant et son acquisition de compétences urbaines. Le questionnement auprès de l'enfant de l'utilité du téléphone mobile pour ses déplacements s'inscrit ainsi remarquablement bien dans le modèle de *concerted cultivation* élaboré par Annette Lareau pour décrire les pratiques éducatives des parents des classes moyennes-supérieures américaines, qui cherchent à encourager activement l'acquisition de compétences et le développement d'une opinion personnelle chez l'enfant (Lareau, 2003). En France, Marie-Clémence Le Pape a également montré que l'enfant est considéré comme un « adulte en devenir » par les parents des classes moyennes, qui se projettent dans un temps plus long

que leurs homologues des catégories populaires et en se représentant dans un rôle d'accompagnateur sur le chemin de l'autonomie (Le Pape, 2009).

- 34 Également repérée au sujet des médias (Goulet, 2010) ou de l'habillement des jeunes filles (Mardon, 2011), la sensibilité à la violence des parents de classe moyenne s'exprime par ailleurs de manière récurrente à travers le souci que le mobile puisse amplifier les risques d'agression. Ces craintes contrastent avec la prégnance de représentations hédonistes de l'enfance et de la jeunesse en milieu populaire (Le Pape, 2009 ; Thin, 2009), où les parents tendent à davantage soutenir l'engagement des enfants dans les pratiques valorisées au sein des groupes de pairs (Singly, 2006), à l'image des mères qui encouragent leurs filles à piocher dans le « vestiaire féminin adulte » (Mardon, 2011). L'enfance tend alors à être envisagée comme une parenthèse insouciant dans l'existence qu'il convient de préserver, bien qu'il soit sans doute également possible d'envisager les achats onéreux des familles populaires comme une pratique de prévention des risques de déviance des enfants, manière de gérer les frustrations créées par les messages publicitaires et la pression des pairs (Delcroix, 1999).

En même temps c'était une récompense aussi le portable, parce qu'il avait bien travaillé en CM2 donc... Non, en CM1, il avait vraiment eu un excellent livret, donc je lui ai dit « voilà, pour la rentrée tu auras ton portable ». J'ai maintenu ma promesse. (...) Et c'est ce que je leur dis : « Vous savez moi, éboueur, c'est pas une partie de plaisir ». Parce que d'une on ne se voit pas beaucoup, parce que normalement quand je rentre à cette heure-là, ben je dors, je suis tellement épuisée que je dors. Je me réveille en fin d'après-midi, il reste pas grand-chose pour être avec eux, hein. Donc je leur ai dit, ma seule motivation, je leur cache pas, c'est la paie. Je leur dis, pour qu'on puisse partir en vacances, pour qu'on ait de quoi manger, qu'on soit à l'aise, de quoi s'habiller assez décent, et puis bon si Yoann veut quelques trucs à la mode, ce qui est tout à fait normal aussi, je vais pas lui refuser. (Éboueuse, Paris, 1 fils de 12 ans et 1 fille de 11 ans)

- 35 L'extrait d'entretien qui suit, recueilli dans une des cités de logement social les plus défavorisées de Nanterre au cours d'une recherche sur les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans la banlieue parisienne (Oberti, Préteceille & Rivière, 2012), illustre le rôle d'étendard du statut économique de la famille désormais joué par le téléphone mobile dans les milieux populaires :

Enquêteur (à la fille, qui vient d'entrer en classe de 6e) : Et toi, tu en as un portable ?

La fille : Non, pas encore.

La mère : Mais elle n'arrête pas de demander.

La fille : Si je travaille bien, j'en aurai un.

Le père : Il faut le mériter !

La fille : C'est vrai qu'à l'école en plus ils critiquent les gens comme ils s'habillent, « Tu n'es pas bien habillée », « À ton âge tu n'as pas de portable », « Pourquoi ta mère elle t'achète pas de portable, on dirait que t'as pas d'argent ». (...) Nous dans l'école, on est en 6e, il y en a qui ont des iPhone4, des Blackberry... Je te promets ! (Famille d'origine algérienne, père au RSA, mère au foyer, Nanterre, 2 filles de 12 et 5 ans, 1 fils de 11 ans)

- 36 Dans une opposition idéal-typique congruente avec la littérature disponible sur les pratiques éducatives, l'acquisition valorisée dans les familles populaires d'un instrument

rassurant, qui fait par ailleurs plaisir à l'enfant et contribue à son intégration sociale contraste avec des logiques de freinage plus caractéristiques des parents les plus diplômés, qui visent à favoriser le processus d'acquisition de compétences urbaines de l'enfant et la protection de son intégrité physique.

- 37 On retrouve d'ailleurs au sein des familles des catégories moyennes-supérieures cette même opposition entre les fractions plus ou moins dotées en capital culturel. Le niveau de diplôme constitue la caractéristique la plus structurante des contrastes observés, les arguments « anti-portable » précédemment présentés étant notamment déclinés et mobilisés de manière bien plus fréquente par les parents les plus diplômés. Le cas de Nicolas est à ce titre éclairant : lui-même très réticent au sujet de l'équipement de sa fille, l'insistance de sa compagne, agent administratif EDF non-titulaire du baccalauréat, a eu raison de son opposition, faisant de ce professeur des universités un « malgré lui » :

Ben moi j'étais contre le téléphone portable mais ça... Et la mère et la fille ont poussé pour qu'on achète un téléphone portable en disant : « Voilà, on peut l'appeler quand elle sort du collège, et elle, elle peut nous appeler si elle a besoin, soit si ses horaires sont modifiés, soit si elle veut aller chez une copine, soit si elle se... » Voilà. (...) Il y avait un petit peu les raisons de sécurité, s'il y a un souci, s'il y a un problème, c'est pour ça que ma compagne a poussé. (Professeur des universités, Paris, 1 fille de 12 ans et 1 fils de 8 ans)

- 38 La tendance à l'opposition des parents les plus diplômés ne les empêche toutefois pas de recourir de manière occasionnelle au téléphone portable dans l'encadrement des mobilités. Ces pratiques reposent sur l'équipement des enfants dans le cadre de déplacements inhabituels (visite chez le médecin, sortie culturelle ou festive, etc.) ou à un moment bien précis dans la semaine. Ce recours ponctuel souligne le rôle que peut jouer le téléphone dans le processus d'autonomisation des pratiques urbaines chez les parents les plus réticents, qui accordent de manière pragmatique et sous certaines conditions de l'intérêt à cet instrument.

Parce qu'il a un cours du côté de Télégraphe le mercredi après-midi. Jusqu'à présent je l'emmenais, et puis j'allais le chercher là-bas devant l'arrêt du bus, et donc on rentrait ensemble. C'était quand même effectivement assez lourd, donc au bout d'un moment il m'a dit qu'il pouvait le faire tout seul, qu'il avait pas besoin, donc, ce que je faisais, c'est que je lui demandais de me téléphoner quand il était à l'arrêt du bus, quand le bus arrivait, donc il montait dans le bus, et au début j'allais l'attendre à l'arrêt du bus en bas. Pour l'aider à traverser, parce que c'est la rue de Crimée et que je craignais de... Cette traversée. Ça s'est fait comme ça pendant deux-trois semaines et puis après il... Il s'est débrouillé tout seul avec mon téléphone portable, je lui disais : « S'il y a un problème, tu m'appelles ». Et depuis cette année il ne prend même plus le téléphone, il se débrouille.

Enquêteur : Donc vous lui prêtiez votre téléphone (elle acquiesce), mais vous ne lui en avez pas acheté à lui spécialement ?

Non ! Non, je refuse absolument ça, mais là, uniquement (elle insiste) pour ce moment-là dans la semaine, je lui prêtais mon téléphone. (...) On a fait ça à partir du milieu de l'année scolaire dernière jusqu'aux vacances d'été, et puis cette année il le fait sans téléphone, tout seul. (Mère, Maître de conférences à l'université, Paris, 1 fille de 12 ans, 1 fils de 8 ans)

- 39 Cette nuance dans le rejet du téléphone mobile par les parents les mieux dotés en capital culturel n'atténue toutefois que de manière relative l'opposition avec les parents des catégories populaires : les premiers veulent probablement, de cette manière, ne pas perdre « trop tôt » leur contrôle sur l'organisation de la vie quotidienne et sur les

fréquentations des enfants. À Marie-Hélène Bacqué et Thomas Sauvadet qui posent la question de l'existence d'« usages populaires de l'espace », c'est-à-dire de « façons spécifiquement populaires d'occuper, d'utiliser voire de transformer l'espace » (Sauvadet & Bacqué, 2011), on est ainsi tenté de répondre que le portable enfantin constitue une « pratique populaire de l'espace » dans les quartiers étudiés, en particulier à Paris.

Les conditions d'exercice du travail parental

40 L'enquête de terrain montre également le rôle des configurations familiales (Lahire, 1995) et les conditions d'exercice du « travail parental » qui en découlent (Déchaux, 2009) dans le recours au téléphone portable à des fins d'encadrement.

41 On observe tout d'abord que la monoparentalité constitue un cadre très favorable à l'équipement enfantin. Les parents peuvent vouloir communiquer directement avec l'enfant lorsqu'il se trouve chez l'autre parent (Gaglio, 2008), ou encadrer les déplacements parfois lointains occasionnés par la garde alternée, par exemple lors de voyages en train. Mais il s'agit aussi de maintenir un lien direct, y compris lorsque la garde de l'enfant est permanente : l'absence de conjoint sur qui compter contraint de fait à un exercice plus solitaire du travail d'encadrement. Le téléphone mobile permet dans ce cadre d'espérer atteindre une forme relative d'ubiquité, rendant possible d'« organiser les activités familiales alors que le corps est absent » (Lahire, 1995). Alors que l'accompagnement des enfants dans l'espace urbain tend à être plus lâche quand les parents sont séparés, du fait de leur disponibilité relativement moindre (Valentine & McKendrick, 1997 ; Lehman-Frisch, Authier & Dufaux, 2012), l'accession au mobile de leurs enfants se révèle généralement plus précoce que celle des enfants de parents non-séparés de même milieu social.

Donc le matin, moi comme le matin je travaille à six heures du matin et je... Je regarde à chaque fois l'heure, à sept heures pour savoir s'ils sont bien réveillés. Donc je les suis à distance en fait. Et après je rappelle à huit heures pour dire « Bon, dans dix minutes c'est l'école ». Parce que mon fils il m'a eue plusieurs fois ! (Éboueure, Paris, 1 fils de 12 ans et 1 fille de 11 ans)

42 La moindre prégnance des discours réticents au mobile sur le terrain milanais reflète par ailleurs une organisation familiale distincte de l'encadrement des mobilités dans les deux villes. Les conditions dans lesquelles elles exercent l'encadrement rapprochent en effet les mères milanaises du cas de figure des mères ou des pères séparés. Une récente enquête sur les solidarités familiales dans le quartier de Porta Genova (Ghezzi, 2012) a montré que les parents milanais éprouvent souvent le sentiment qu'ils manquent en permanence de temps pour mener à bien l'ensemble de leurs activités¹⁰. Censées prendre soin simultanément de leurs enfants et de leurs parents, voire de leurs beaux-parents, les mères se trouvent assignées à une « culture de la responsabilité » (Ghezzi, 2012), dans une ville où le travail des femmes est dans le même temps largement développé (Cavalca, 2010). Dans un contexte où la durée de prise en charge hebdomadaire par l'institution scolaire est plus courte qu'à Paris, et où l'offre de services publics est relativement peu développée (Oberti, 2009), on comprend mieux pourquoi l'« ubiquité » rendue possible par le portable est particulièrement appréciée par les mères milanaises.

Enquêteur : Elle a un téléphone portable ?

Oui. Parce qu'avec deux enfants d'âges différents, je devais être présente auprès du petit, et je ne savais pas ce qu'elle pouvait être en train de faire, ou alors si elle avait

besoin elle ne pouvait pas me joindre. C'est seulement pour ça. (Employée à temps-partiel dans un service après-vente, Milan, 1 fille de 14 ans et 1 fils de 9 ans)

- 43 Un tel constat pourrait contribuer à expliquer l'équipement plus précoce et plus fréquent des enfants à Milan qu'à Paris, mais aussi en Italie qu'en France (Istat, 2011 ; Credoc, 2011). Le freinage parental y représente un luxe qu'il semble plus difficile de se permettre qu'à Paris, du fait de contraintes d'organisation familiale distinctes. Ce constat et celui du recours plus précoce au mobile dans le cas des parents séparés montrent que les conditions d'exercice du travail parental doivent être prises en considération dans l'analyse du recours au portable dans l'encadrement des mobilités enfantines, de manière complémentaire aux clivages sociaux précédemment repérés.

Conclusion

- 44 À Milan comme à Paris, plusieurs éléments structurent la décision parentale d'équiper les enfants d'un téléphone mobile. Le plus déterminant – la pression des groupes de pairs enfantins – n'est pas directement lié au processus d'autonomisation des pratiques urbaines. Cependant, ces dernières sont largement prises en compte dans la décision parentale. L'attrait présenté par le téléphone portable, cet instrument de coordination de la mobilité et de réassurance, contraste alors avec des réticences liées à la perception des risques qu'il créerait et aux menaces qu'il ferait peser sur le processus de prise d'autonomie urbaine. Le recours au téléphone mobile s'inscrit de fait dans des logiques éducatives plus larges et socialement clivées. En milieu populaire, on décrit l'acquisition valorisée d'un instrument rassurant, qui fait par ailleurs plaisir à l'enfant et contribue à son intégration sociale. Les parents les plus diplômés mettent davantage en avant des logiques de freinage, visant à favoriser l'acquisition de compétences de mobilité et la protection de l'intégrité physique de l'enfant. Les conditions d'exercice effectives du travail parental doivent elles aussi être prises en considération, ce qui permet de mieux comprendre la moindre prégnance des discours hostiles au portable sur le terrain milanais.
- 45 Sans préjuger hâtivement des effets sur les enfants de cette différenciation des pratiques, nous voudrions ici suggérer d'envisager le téléphone mobile en tant que vecteur de (re)production des inégalités sociales face à la ville. Dans le sillage d'Annette Lareau, qui insiste sur la transmission d'« avantages différentiels » aux enfants selon le milieu dans lequel ils grandissent (Lareau, 2003), notre travail suggère en effet que le freinage parental vis-à-vis de l'équipement enfantin en téléphonie mobile vise en partie à favoriser l'acquisition de « compétences urbaines » (notamment s'orienter, faire face à l'imprévu, ne pas paniquer ou encore oser demander son chemin) chez les enfants des familles les mieux dotées en capital culturel. Il pourrait dans cette perspective constituer un vecteur d'inégalités entre enfants appartenant à différents milieux sociaux, mais aussi entre les enfants de parents exerçant seuls l'activité quotidienne d'encadrement et les autres.
- 46 On pourrait objecter à une telle analyse que l'aisance dans la manipulation d'un téléphone mobile et plus largement des TIC constitue désormais un atout de poids dans l'exploration et la maîtrise du monde urbain. Le téléphone mobile contre l'acquisition de compétences urbaines ? La question (de recherche) est ouverte.

BIBLIOGRAPHIE

- ARIÈS Philippe (1973). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil [1960].
- ARRIGONI Paola (2010). « Via Padova. Tra cosmopolis e ordine pubblico », in Bricardi Massimo & Savoldi Paola (dir.), *Milano Downtown. Azione pubblica e luoghi dell'abitare*, Milan, Et al., pp. 163-189.
- CASTELAIN-MEUNIER Christine (2002). « Le téléphone portable des étudiants. Un outil d'intimité paradoxale », *Réseaux*, 116, pp. 229-255.
- CAVALCA Guido (2010). « Transizione post-industriale e cambiamento delle disuguaglianze sociali nelle principali aree urbane d'Italia », *Rassegna Italiana di Sociologia*, 51 (3), pp. 367-398.
- CHAULET Johann (2009). « Les usages adolescents des TIC, entre autonomie et dépendance », *Empan*, 76, pp. 57-65.
- CLAIR Isabelle (2008). *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin.
- COUSIN Bruno (2008). *Cadres d'entreprise et quartiers de refondation à Paris et à Milan. Contribution à l'analyse différenciée du rapport des classes supérieures à la mixité socio-spatiale et aux dynamiques d'auto-ségrégation*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris et Università degli-studi di Milano-Bicocca.
- COUSIN Bruno & PRÉTECEILLE Edmond (2008). « La division sociale de l'espace milanais. Comparaison avec le cas parisien », *Mélanges de l'École Française de Rome, Italie et Méditerranée*, 120 (1), pp. 315-333.
- CREDOC (2011). *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (2011)*, Rapport réalisé à la demande du Conseil Général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies, (Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi) et de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes.
- DARMON Muriel (2006). *La socialisation*, Paris, Armand Colin.
- DÉCHAUX Jean-Hugues (2009). « Travail parental et parenté : parlons-nous de la même chose ? », *Informations sociales*, 154, pp. 14-20.
- DELCROIX Catherine (1999). « Les parents des cités : la prévention familiale des risques encourus par les enfants », *Les Annales de la recherche urbaine*, 83-84, pp. 97-107.
- DI MAGGIO Paul & POWELL Walter (1983). « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, 48 (2), pp. 147-160.
- GAGLIO Gérald (2008). « La dynamique des normes de consommation : le cas de l'avènement de la téléphonie mobile en France », *Revue Française de Socio-Économie*, 2, pp. 181-198.
- GARDNER Carol Brooks (1990). « Safe conduct: women, crime, and self in public places », *Social Problems*, 37 (3), pp. 311-328.
- GHEZZI Simone (2012). « Parenthood and the structuring of time among urban households in northern Italy », *Ethnologie française*, 42 (1), pp. 37-74.
- GILBERT Pierre (2012). « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM », *Sociologie*, 3 (1), pp. 61-74.

- GOULET Vincent (2010). *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, Paris, Ina Éditions.
- GREEN Nicola (2002). « Qui surveille qui ? Contrôler et rendre des comptes dans les relations de téléphonie mobile », *Réseaux*, 112-113, pp. 250-273.
- HOLLOWAY Sarah & VALENTINE Gill (2000). « Spatiality and the new social studies of childhood », *Sociology*, 34 (4), pp. 763-783.
- ISTAT (2011), « Infanzia e vita quotidiana », *Statistiche report*, Rome.
- JARRIGEON Anne & MENRATH Joëlle (2010). « De la créativité partagée au chahut contemporain. Le téléphone mobile au lycée », *Ethnologie française*, 40 (1), pp. 109-114.
- LAHIRE Bernard (1995). *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard.
- LAHIRE Bernard (2007 [2005]). « Logiques pratiques : le “faire” et le “dire sur le faire” », in Lahire Bernard, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, pp. 141-160.
- LAREAU Annette (2003). *Unequal childhoods. Class, race, and family life*, Berkeley, University of California Press.
- LEHMAN-FRISCH Sonia, AUTHIER Jean-Yves & DUFAUX Frédéric (2012). *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*, Dossier d'études n° 153, Caisse Nationale d'Allocations Familiales.
- LELONG Benoît & METTON Céline (2007). « Enfants, sécurité et nouveaux médias : une revue des travaux anglo-saxons », *Annales des télécommunications*, 62 (11-12), pp. 1256-1273.
- LE PAPE Marie-Clémence (2009). *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Etudes Politiques de Paris.
- LIEBER Marylène (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de SciencesPo.
- LING Richard (2002). « L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », *Réseaux*, 112-113, pp. 276-312.
- MARDON Aurélie (2010). « Sociabilités et travail de l'apparence au collège », *Ethnologie française*, 40 (1), pp. 39-48.
- MARDON Aurélie (2011). « La génération Lolita. Stratégies de contrôle et de contournement », *Réseaux*, 168-169, pp. 111-132.
- MARTIN Corinne (2007). *Le téléphone portable et nous. En famille, entre amis, au travail*, Paris, L'Harmattan.
- MARTIN Olivier (2007). « La conquête des outils électroniques de l'individualisation chez les 12-22 ans », *Réseaux*, 145-146, pp. 335-366.
- MARTIN Olivier & SINGLY (DE) François (2000). « L'évasion amicale. L'usage du téléphone familial par les adolescents », *Réseaux*, 103, pp. 91-118.
- MARTIN Olivier & SINGLY (DE) François (2002). « Le téléphone portable dans la vie conjugale », *Réseaux*, 112-113, pp. 212-248.
- METTON Céline (2010). « L'autonomie relationnelle. Sms, « chat » et messagerie instantanée », *Ethnologie française*, 40 (1), pp. 101-107.

- OBERTI Marco (2009). « La protection sociale entre la famille, le marché et l'État-providence », in Lazar Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Paris, Fayard, pp. 315-326.
- OBERTI, Marco PRÉTECEILLE Edmond & RIVIÈRE Clément (2012). *Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans la banlieue parisienne*, Rapport pour la HALDE-DEPP, SciencesPo-OSC.
- PAIN Rachel, GRUNDY Sue & GILL Sally (2005). « "So Long as I Take my Mobile": Mobile Phones, Urban Life and Geographies of Young People's Safety », *International Journal of Urban and Regional Research*, 29 (4), pp. 814-830.
- PASQUIER Dominique (2005). *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement.
- PÉTRY Hélène (2011). « Sociabilité numérique et mobilité des adolescents : des favelas de Rio aux banlieues parisiennes », *Carnets de géographes*, 3 [en ligne], consulté le 02.11.2013. URL : http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_03_05_Petry.php
- RIVIÈRE Carole-Anne (2002). « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, 112-113, pp. 140-168.
- RIVIÈRE Clément (2014). *Ce que tous les parents disent ? Approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale* (Paris-Milan), Thèse de doctorat en sociologie, SciencesPo / Università degli studi di Milano-Bicocca.
- SAUVADET Thomas & BACQUÉ Marie-Hélène (2011). « Editorial. Les pratiques populaires de l'espace », *Espaces et Sociétés*, 144-145, pp. 7-13.
- SINGLY (DE) François (2006). *Les adonaissants*, Paris, Armand Colin.
- THIN Daniel (2009). « Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires », *Informations sociales*, 154, pp. 70-76.
- VALENTINE Gill & MCKENDRICK John (1997). « Children's outdoor play: exploring parental concerns about children's safety and the changing nature of childhood », *Geoforum*, 28 (2), pp. 219-235.
- VERCESI Monica (2008), *La mobilità autonoma dei bambini tra ricerca e interventi sul territorio*, Milan, Franco Angeli.

NOTES

1. La répétition du label « encadrement parental des pratiques urbaines des enfants » s'avérant passablement lourde, on écrira tout au long de l'article « encadrement parental » pour y faire référence.
2. « Votre enfant est-il équipé d'un téléphone portable ? Pourquoi ? Quel(s) usage(s) en faites-vous ? ».
3. Les cadres et professions intellectuelles supérieures correspondent au groupe le plus important parmi les actifs (20,5 %), devant les employés (17,2 %) et les professions intermédiaires (16,7 %). Cette nette surreprésentation par rapport au niveau national (8,7 % en 2008) contraste avec une sous-représentation des ouvriers (7,4 % contre 13,1 %). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises ont en revanche à peu près le même poids démographique sur le terrain d'enquête qu'au niveau national (3,3 %), de même que les employés (respectivement 17,2 % et 16,4 %) et dans une moindre mesure les professions intermédiaires (16,7 % et 13 %). Les retraités sont par ailleurs moins nombreux (17,3 %) que dans l'ensemble du pays (26,5 %).

4. Deux corpus complémentaires ont parallèlement été constitués : un corpus de documents municipaux ou associatifs et de coupures de presse couvrant la période 2009/mi-2011 sur les deux terrains et un corpus de notes d'observation ethnographique non-systématique.
5. Les catégories mobilisées correspondent aux catégories socioprofessionnelles agrégées en huit postes de l'INSEE. La conversion des professions des parents milanais a été grandement facilitée par la liste des correspondances en termes de CSP des catégories de l'Institut national de la statistique italien (ISTAT) établie par Bruno Cousin (Cousin, 2008).
6. Cette dimension tranquillisante de l'équipement en téléphonie mobile des enfants a également été relevée dans le cadre d'approches plus quantitatives. Un sondage en ligne réalisé en septembre 2012 auprès de 1000 parents d'enfants âgés de 10 à 15 ans et munis d'un *smartphone* indique ainsi que 78 % d'entre eux justifient cet achat pour des raisons de « sécurité », deux tiers des acheteurs se déclarant d'ailleurs davantage « rassurés » depuis. Voir TNS Sofres, « Le rôle des parents face à l'utilisation du téléphone portable chez leurs enfants », Enquête réalisée pour l'Union Nationale des Associations Familiales et l'Association Action Innocence, Octobre 2012.
7. « Un élu de New York veut interdire le téléphone dans la rue », *Le Monde*, 28 janvier 2011.
8. « Hausse de 40 % des vols avec violence dans les transports franciliens », *Le Monde*, 30 décembre 2010.
9. « Protégez votre téléphone portable. Soyez discret lorsque vous l'utilisez dans un lieu public. Quand vous n'utilisez pas votre mobile: ne le laissez pas à portée de vue; ne le tenez pas à la main; rangez-le dans un endroit sûr ». Conseils pratiques, « Protégez-vous des vols sur la voie publique et dans les lieux publics », site officiel du Ministère de l'Intérieur. URL : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/En-dehors-de-mon-domicile/Protegez-vous-des-vols-sur-la-voie-publique-et-dans-les-lieux-publics>, mis en ligne le 1^{er} février 2012, consulté le 2 novembre 2013
10. En témoigne d'ailleurs dans une certaine mesure la variation sensible de la durée moyenne des entretiens que nous avons réalisés à Milan (60 minutes) et à Paris (88 minutes).

RÉSUMÉS

Comme pour les adultes, le téléphone mobile constitue simultanément pour les enfants un instrument d'émancipation de la sphère familiale et de renforcement de la surveillance exercée par celle-ci. Cette tension entre émancipation et contrôle s'inscrit au cœur de la régulation des déplacements et des activités des enfants dans les espaces publics urbains. L'approche empirique de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants permet dès lors de proposer un éclairage sur le rôle joué par la mobilité de ces derniers dans la décision de les équiper d'un portable. Contribution à la sociologie des usages sociaux du téléphone mobile, cet article se fonde sur une enquête par entretiens réalisée à Paris et à Milan auprès de parents d'enfants âgés de 8 à 14 ans. Il interroge le lien entre le processus d'autonomisation des pratiques urbaines et l'accès des enfants à cet instrument de communication. Dans la lignée de précédentes recherches sur la différenciation sociale des pratiques éducatives, il s'intéresse à sa déclinaison en fonction des caractéristiques des familles.

For children and adults alike, the mobile phone is both a means of emancipation and of increased surveillance within the family sphere. This tension between emancipation and control is at the heart of the regulation of children's movement and activities in urban public space. The

empirical study of parenting practices thus offers insights into the role played by children's mobility in the decision to grant them a cellular phone. That's the topic of this article which aim is to give a better understanding of the social uses of mobile telephony. Based on qualitative interviews conducted in Paris and Milan with parents of children aged 8-14 years, it looks into the link between children's progressive autonomy in public space and their access to mobile communication. In line with previous research on the social differences in parenting practices, the article focuses on contrasts with regard to family characteristics.

INDEX

Mots-clés : téléphone mobile, enfance, pratiques éducatives, espaces urbains, classe, Paris, Milan

Keywords : mobile phone, childhood, parenting practices, urban space, class, Paris, Milan

AUTEUR

CLÉMENT RIVIÈRE

Université Paris Est, Lab'Urba